

d'État aux Affaires extérieures une question que j'ai adressée au premier ministre vendredi, car il paraît qu'il est en mesure d'y répondre. Vu que trois de nos principaux alliés, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la République fédérale allemande, semblent repenser les buts des effectifs de l'OTAN, le gouvernement canadien songe-t-il à faire part à ses alliés d'un désir de modifier dans l'avenir le rôle des forces canadiennes au sein de l'OTAN?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, il est évident qu'aucun pays ou groupe de pays signataires du traité de l'Atlantique Nord ne peut prendre une décision qui engage tous les autres. Les décisions de ce genre ne peuvent être prises que par l'ensemble des membres de l'alliance.

**M. Brewin:** Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, en présumant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu à ma question, bien que je ne le pense pas. Le gouvernement canadien a-t-il l'intention de proposer à ses alliés de modifier le rôle militaire qu'il jouera à l'avenir au sein de l'OTAN?

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, je ne saurais en dire davantage.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il songe à faire utiliser par le gouvernement les principes directeurs tirés du programme néo-démocrate en ce qui a trait à l'OTAN?

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, ayant examiné nombre de principes directeurs proposés par le N.P.D., je n'en ai guère trouvé qui méritaient d'être adoptés.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LOUISBOURG (N.-É.)—LICENCIEMENT DE TRAVAILLEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Je répète la question que j'ai posée le 7 octobre au sujet des mises à pied à l'entreprise de Louisbourg en raison d'un manque de fonds pour le programme des travaux d'hiver. Le gouvernement nous avait assurés que le seul changement apporté au programme des travaux d'hiver serait la suppression de la prime relative à la construction d'habitations pendant l'hiver. Ce jour-là le premier ministre

[M. Brewin.]

m'avait assuré que le gouvernement ferait de son mieux pour empêcher les mises à pied. Des mises à pied ont été effectuées à l'entreprise de Louisbourg et je veux exhorter le premier ministre à examiner sérieusement et en détail la situation afin de voir à ce que ceux qui ont été mis à pied soient réintégrés dans leurs fonctions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Les paroles de l'honorable député ne sont pas formulées sous forme de questions; ce sont là des instances que fait l'honorable député et je présume que le premier ministre en tiendra compte.

**M. MacInnis:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il l'intention d'étudier la question immédiatement et de voir à ce que la situation soit rétablie?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur.

### LA PÊCHE

#### LES DISCUSSIONS RELATIVES AUX COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenbourg):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin). D'après le *Chronicle-Herald* d'Halifax de vendredi dernier, un dirigeant de l'industrie de la pêche de Grande-Bretagne qui détient aussi des valeurs considérables en Nouvelle-Écosse, aurait déclaré qu'à moins de mesures immédiates en vue d'appliquer la limite de 12 milles, une pêche excessive pourrait détruire l'industrie canadienne de la pêche. Le ministre pourrait-il nous dire quand les coordonnées géographiques vont être établies afin que des lignes de base puissent être tirées pour délimiter les zones de pêche territoriales, en conformité des dispositions du bill n° S-17 adopté par le Parlement en 1964?

[Français]

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, avant de répondre à la question, je voudrais signaler la présence, dans la tribune, de M. Louis Joxe, un des ministres les plus importants du gouvernement français.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, je me réjouis que cette question ait été posée. Nous en discutons présentement avec une délégation du gouvernement des États-Unis. Le fait même qu'on ait posé cette question prouvera, certes, aux délégués le vif désir du ministre des Pêcheries et de moi-même de trouver une solution satisfaisante à ce problème.